

Socio-histoire des institutions politiques (19^e-20^e siècles)

Salle 107, mardi 9h-12h

Denys Gorbach, Louise Lartigot-Hervier, Bénédicte Laumond

Ce cours vise avant tout à donner des repères historiques sur les principaux changements de régime, les transitions ou les crises politiques qu'a connus la France depuis la période révolutionnaire. À l'intérieur de cette chronologie pluriséculaire (18^e-21^e siècles), une attention particulière sera accordée à la III^e République (1870-1940).

À partir des concepts de « grands auteurs » en sociologie et philosophie politique, il s'agira d'interroger, dans une perspective socio-historique, l'évolution des institutions politiques et des dispositifs de gouvernement.

Dans ce cadre, un travail de lecture préalable sera demandé (comptez 1h de préparation pour chaque séance) et portera sur des articles scientifiques ou des extraits d'ouvrages académiques liés au thème de la séance.

La dernière partie de chacun des cours sera consacrée à questionner l'actualité à partir des acquis socio-historiques du cours : un accent particulier sera mis sur les contestations politiques et sociales de ces dernières années, mais ces ouvertures favoriseront également le comparatisme international. Cette mise en perspective pourra donner lieu à diverses activités (rédaction d'argumentaires, commentaires de documents et d'articles de presse...).

I- L'ordre institutionnel et ses fondements fiscaux

Les institutions politiques analysées dans cette partie sont proches de celles étudiées par les constitutionnalistes et les fiscalistes. L'objectif ne sera pourtant pas de mener une analyse juridico-institutionnelle mais de s'intéresser à des processus d'institutionnalisation. L'accent sera aussi mis sur les usages et les pratiques caractéristiques de ces lieux de pouvoir et des individus qui les incarnent.

S1 : L'État : une institution politique par excellence

- Charles Tilly, « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, n° 49, 2000, p. 97-117.

S2 : La présidence et le parlement : volonté générale personnalisée ?

- Bastien François, « À quoi sert l'élection du président au suffrage universel ? », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n° 4, 2005, p. 128-143.

S3 : Au cœur du politique : consentement à l'impôt et révoltes fiscales

- Nicolas Delalande, « Le consentement à l'impôt en France : les contribuables, l'administration et le problème de la confiance », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 56, n°2, 2009, p. 135-163.

II- Une participation politique institutionnalisée ?

Au-delà des « institutions officielles », le pouvoir institué n'existe politiquement qu'au travers de formes diverses de consentement des gouvernés. Ces derniers participent de la relation de pouvoir qu'ils peuvent légitimer mais aussi contester. Ces demandes de « transparence », ces prises de paroles, ces tactiques de résistance peuvent être génératrices de déstabilisations institutionnelles, voire de révolutions, éventuellement suivies de nouveaux processus d'institutionnalisation reconfigurant les modes de gouvernement.

S4 : Défier le pouvoir, contester les gouvernants : les répertoires de « la rue »

- Danielle Tartakowsky, « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, n° 116, 2006, p. 19-29.

S5 : (In-)formation des électrices et électeurs et participations citoyennes

- Paula Cossart, « Introduction », *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010, p. 9-28 [en ligne sur le site des Presse universitaires de Rennes].

III- Maintien de l'ordre institutionnel et pouvoirs des forces de l'ordre

Les institutions sont certes construites par les individus qui y participent mais certaines d'entre-elles ont un fort pouvoir normatif voire coercitif. Le monopole de la force légitime et la capacité de punir donnent une centralité politique à des institutions généralement considérées comme ne participant pas du champ politique.

S6 : Républicanisation des armées et pouvoirs des (hommes) militaires

- Ute Frevert, « L'armée, école de la masculinité », *Travail, Genre et Sociétés*, 2000, n° 3, Vol ; 1, p. 45-66.

S7 : Police partout : les ressources violentes dans les interactions quotidiennes

- Emmanuel Blanchard, « Quand les forces de l'ordre défient le palais Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'arène parlementaire et la transition de régime », *Genèses*, 2011, n° 83, p. 55-73.

S8 : Ouverture (sujet défini en commun), bilan et révisions

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

L'*Histoire de France* parue entre 2012 et 2015 sous la direction de Joël Cornette aux éditions Belin permet de contextualiser et d'illustrer (nombreux documents, riche iconographie) la plupart des événements évoqués dans ce cours. Voir les vol. 10 à 13 (Sylvie APRILE, *La révolution inachevée, 1815-1870* ; Vincent DUCLERT, *La République imaginée, 1870-1914* ; Nicolas BEAUPRE, *Les Grandes guerres (1914-1945)* ; Michelle ZANCARINI, Christian DELACROIX, *La France du temps présent, 1945-2005*).

- Yves DELOYE, *Sociologie historique du politique*, La Découverte, coll. Repères, 2007 [3e éd.].
- Vincent DUCLERT, Christophe PROCHASSON, *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2007.
- Delphine DULONG, *La construction du champ politique*, Rennes, PUR, 2010.
- Delphine DULONG, *Sociologie des institutions politiques*, La Découverte, coll. Repères, 2012.
- Bastien FRANÇOIS, *Le régime politique de la V^e République*, La Découverte, coll. Repères, 2008 [4e éd.].
- Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Montchrestien, 2003 [4e éd.].
- Jacques LAGROYE, OFFERLÉ Michel, *Sociologie de l'institution*, Belin, 2011.
- Gérard NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, coll. Repères, 2007.
- Pierre ROSANVALLON, *Le bon gouvernement*, Seuil, 2015.
- Nicolas ROUSSELLIER, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e-XXI^e siècles*, Gallimard, 2015.

<p><i>Evaluation</i> : Examen final d'une durée de 3h (avec trois courts commentaires à partir d'une source documentaire, d'une source audio et d'une image).</p>
